



26 Décembre / 2 Janvier

Pétition à remettre au Directeur d'Etablissement du service ou en DTELP

L'enseigne impose des ouvertures les samedis après midi ainsi que des nocturnes notamment jusqu'à 20h, cette année l'enseigne veut poursuivre à l'occasion des fêtes.

De très nombreux bureaux de poste sont concernés avec l'ouverture le samedi après midi 19 décembre 2009. les files d'attentes s'allongent, les conditions de travail se dégradent.

Nous ne pouvons pas accepter de telles décisions.

Dans ce cadre le personnel deexige :

- La fermeture des bureaux de poste à 12h les 24 et 31 décembre 2009.
- L'abandon des nocturnes.
- Aucune ouverture les samedi 19 décembre 2009 après midi.
- Les agents doivent bénéficier d'un pont sur deux.
- Double compensation pour les agents travaillant samedi 26 décembre 2009 et samedi 2 janvier 2010.
- Des moyens supplémentaires pour faire face à l'accroissement d'activité en cette période de fin d'année.

NOM-PRENOM	GRADE	SIGNATURE